



FICHE MARCHÉS
M_2454

FORMATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE



MARCHÉ ACTIF


Formation basée sur la norme NF C18-510 : opérations sur les ouvrages et installations électriques dans un environnement électrique - prévention du risque électrique.

Gains estimés

30%*

*Pour les nouveaux entrants

Titulaires

- Lot 1 : Métropole  DEKRA

Contact : robert.bonifaci@dekra.com

- Lot 2 : Outre Mer



SOCOTEC

Contact : julie.conte@socotec.com

Moyens d'accès



GRUPEMENT DE COMMANDE



CENTRALE D'ACHAT

Durée du marché



4 ans

27 janvier 2022 au 26 janvier 2026

Descriptif du marché

Obligation

L'habilitation électrique est une exigence réglementaire pour tous les agents effectuant des opérations sur les installations électriques. Elle nécessite une formation préalable.

Objectif

L'objectif est de rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la Norme NF C18-510.

Suivi de l'habilitation

L'habilitation doit être examinée au moins une fois par an et chaque fois que cela s'avère nécessaire en fonction des modifications du contexte de travail de l'intéressé.



Les points forts

- Gestion Grands comptes du marché par la filière RH/PI.
- Méthodes de formation adaptées qui combinent alternativement de la théorie et de la pratique, validées par une évaluation des connaissances.
- Sessions de formation en Intra dans les établissements hospitaliers et en Inter dans les locaux du prestataire.
- Implantation et proximité des centres de formation sur toute la France.



Des experts hospitaliers

Ce marché a été réalisé par un groupe experts composé de responsables de formation, de responsables techniques d'établissements afin de répondre à l'ensemble des besoins et d'analyser les offres et les CV des formateurs.

FORMATION À L'HABILITATION ELECTRIQUE



Descriptif

Lot 1 : DEKRA : Etablissements bénéficiaires en France Métropolitaine.

Lot 2 : SOCOTEC : Etablissements bénéficiaires dans les DROM-COM.



Tarifification

Tarifification selon le type de formation et selon le lieu (en Intra ou en Inter) :

- L'habilitation électrique : B0/H0/H0V, BS, BP BE / HE manœuvre, B1 / B1V / B2 / B2V Essais / BC / BR, BC / BR, H1V / H2 / H2V Essais / HC, B1 / B1V / B2 / B2V Essais / BC / BR / H1 / H1V / H2 / H2V Essais / HC.
- Recyclage de l'habilitation électrique des personnels non électriciens et électriciens habilités.
- Module d'actualisation des connaissances en électricité.
- Fourniture d'un recueil de prescriptions de sécurité.

Les établissements adhérents pourront également solliciter le titulaire pour des formations sur les indices ci-dessous portant sur les véhicules électriques :

- B0L (personnel non électricien)
- B1L, B1VL, B2L, B2VL, BLR (personnel électricien)
- Recyclage



Témoignage

“ Ce marché "Formation aux habilitations électriques" permet d'obtenir des tarifs très intéressants tout en conservant la possibilité d'une offre « sur mesure » qui tient compte des spécificités de l'établissement demandeur pour les formations intra.

Il permet aussi d'accéder aux sessions inter-entreprises organisées localement par le fournisseur, tout en bénéficiant d'un tarif préférentiel (là aussi très intéressant) et d'un service de proximité ! ”

André ROZEL, Responsable de formation,
Hospices Civils de Lyon



Bon usage

Chaque action de formation est structurée d'une partie théorique, d'une partie pratique pour les formations HSE et d'une évaluation des connaissances :

▪ La partie théorique :

Cette partie est destinée à sensibiliser les stagiaires sur les risques d'accidents et des mesures de prévention.

Elle est basée sur le retour d'expérience et sur l'apport de connaissances techniques, préventives et réglementaires. Cette partie est aussi essentielle pour le personnel expérimenté.

▪ La partie pratique :

Elle est destinée à la mise en application des comportements sécuritaires démontrés en théorie.

C'est une étape :

- nécessaire pour le personnel expérimenté
- indispensable pour le personnel inexpérimenté



Nous Rejoindre

Vous êtes adhérent UniHA ?

Ce marché est accessible à n'importe quel moment par le biais de la centrale d'achat UniHA, en demandant une convention de mise à disposition du marché dans l'espace adhérents UniHA.

Vous souhaitez adhérer à UniHA ?

Contactez le service Relations Etablissements à contact@uniha.org ou par téléphone au 04 86 80 04 78



Informations auprès de la filière RH & Prestations Intellectuelles :



ASSISTANTE ACHATS : Virginie ROCHER
virginie.rocher@uniha.org - Tel : 02 53 48 26 86
ASSISTANTE ACHATS : Laetitia RUBEAUX
laetitia.rubeaux@uniha.org - Tel : 02 40 84 60 28

